

# Règlement de la Course Connectée

## Article 1 - Présentation de l'événement

La course connectée "Les foulées de la Team Zelle" est une compétition virtuelle permettant aux participants de courir où et quand ils le souhaitent, dans la période définie, en utilisant une application de suivi GPS.

## Article 2 - Conditions de participation

La course est ouverte à toutes les personnes âgées de 16 ans minimum pour les distances de 10 kms et 14 ans minimum pour les distances de 5 kms.

Chaque participant doit disposer d'un smartphone, d'une montre connectée ou d'une application GPS compatible.

L'inscription est obligatoire et doit être effectuée exclusivement sur la plateforme ProTiming avant la date de fin de la course.

En validant leur inscription, les participants acceptent le présent règlement.

## Article 3 - Modalités de participation

Les participants doivent réaliser la distance sélectionnée (marche 5 km, marche 10km, course 5km, course 10 km) dans la période du 22 février 2025 au 16 mars 2025.

Le temps de course doit être enregistré via une application validée par l'organisation (ex. Decathlon coach, Strava, Garmin, Nike Run Club, etc.).

Une seule tentative est comptabilisée, sauf indication contraire de l'organisateur.

## Article 4 - Validation des résultats

Les résultats doivent être enregistrés sur le formulaire : <https://forms.gle/R4TYimc7iYo6oepN6> (transmis également par mail).

Toute tentative de tricherie (ex. utilisation d'un véhicule, manipulation des données GPS) entraînera la disqualification immédiate.

## Article 5 - Classement et récompenses

Le classement est établi en fonction du temps réalisé sur la distance sélectionnée.

Il n'y a pas de catégories spécifiques définies.

Les résultats et classements seront publiés sur ProTiming en fin de challenge et sur les réseaux sociaux.

Une récompense sera attribuée à chaque gagnant pour chaque distance de course / marche.

## **Article 6 - Sécurité et responsabilité**

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit respecter les règles de circulation en vigueur.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas d'accident, blessure ou problème technique lié aux applications tierces.

## **Article 7 - Acceptation du règlement**

L'inscription sur ProTiming implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout manquement aux règles peut entraîner une exclusion de la course.

## **Article 8 - Droit à l'image et données personnelles**

Les participants acceptent que leurs noms et performances puissent être publiés sur ProTiming et sur les réseaux sociaux de l'organisateur de la course.

Les données personnelles seront traitées conformément aux lois en vigueur et ne seront pas cédées à des tiers.

## **Article 9 - Rétractation**

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non participation.

En cas de non-participation, il est possible de remettre le dossard à une tierce personne, dont l'identité devra être précisée par mail sur le site [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr).

## **Article 10 - Annulation et modifications**

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler la course en cas de force majeure, sans remboursement des frais d'inscription sauf exception.